

Débattre, avons-nous dit...

Thierry Le Roy

LA Société des Amis du Vieux Saint-Antonin est une association de connaissance et de défense du patrimoine, c'est un de ses objets statutaires. C'est ce qui la fait s'engager dans les débats provoqués par les projets d'aménagements ou de travaux où la commune de Saint-Antonin est concernée.

Il nous arrive d'être entendus par la municipalité, comme ce fut le cas, jusqu'à présent, dans notre défense de la chaussée de Roumégous (et du « miroir d'eau » !) contre les pressions de l'État ; ou lorsque nous nous sommes opposés à l'adoption du « projet Blohorn » pour la place des Moines, à la fin de la municipalité précédente. Il nous arrive de ne pas être entendus, comme ce fut le cas sur certains aspects des travaux sur le couvent des Génovéfains, ou plus récemment sur la sauvegarde de la balustrade de l'escalier monumental de la même place des Moines. On nous a parfois reproché de n'avoir rien dit, par exemple sur le dernier aménagement de la place Pomiès.

Ce rôle n'est pas toujours compris par nos interlocuteurs, comme ce maire qui nous reprochait de voir tout projet d'aménagement à la seule aune de la sauvegarde du patrimoine. D'autres ont pu nous demander si nos positions reflétaient bien celles de tous nos adhérents. À cela nous répondons que nul adhérent ne perd sa liberté lorsque les instances de l'association, après débat et parfois en consultant les adhérents par Internet, prennent position en son nom.

Nous pensons contribuer ainsi à la démocratie locale, aussi bien participative qu'élective.

Thierry Le Roy

